

Assurances & le co-voiturage (non-vie)

OBJECTIFS

Le covoiturage, une forme spécifique de transport partagé, où un employé utilise sa propre voiture ou une voiture de fonction pour prendre des collègues sur le trajet du travail. Mais que faire en cas d'accident ? L'assurance responsabilité civile du véhicule couvre les passagers, mais pas les dommages du conducteur. Par conséquent, des garanties supplémentaires peuvent être nécessaires. L'objectif de ce recyclage est d'obtenir une vue d'ensemble des aspects juridiques, techniques et commerciaux de ces assurances relative au co-voiturage afin de mieux conseiller les clients tant lors de la conclusion d'un contrat qu'en cas de sinistre.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- fournir un aperçu clair des différentes possibilités d'assurance sur le marché ;
- mieux détecter les opportunités potentielles dans ce cadre ;
- démontrer les conséquences des différents choix .

RESUME

Catégorie:

- Assurances

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Webinaire en direct

Prix:

- Membre: € 120.00
- Non-membre: € 140.00
- Partner BZB: € 120.00
- Partner Cevora: € 100.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Assurances: **1h** spécifique au secteur

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- personnes qui effectuent une fonction réglementée dans la distribution d'assurances ;
- responsables de la distribution, dirigeants effectifs et personnes en contact avec le public des intermédiaires d'assurance.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Qu'est-ce que le co-voiturage (définition)
- Quelles sont les règles que votre client doit respecter avant de faire du co-voiturage ?
- Que doit déclarer votre client à l'assureur ?
- L'assurance voiture tient-elle compte du trajet domicile-travail ?
- Votre client peut-il prendre des passagers avec une voiture de fonction ?
- Y a-t-il des clauses restrictives dans le contrat de votre client ?
- Quid si le véhicule est conduit occasionnellement par un conducteur novice ?

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** 1 heures de formation
- **Heures :** 11:00 à 12:00
- **Lieu :** cette formation sera donnée en ligne.
- **Infos supplémentaires :** Comment bien démarrer votre webinaire? Vous recevez un login et un mot de passe préalablement par e-mail afin d'obtenir votre accès à notre plateforme. Dans la plateforme vous trouverez un lien, en cliquant dessus à la date prévue le webinaire se démarre via Webex. Pour obtenir des heures de recyclage, il est important de vous connecter sous votre propre nom, de suivre la totalité de la journée de formation et de répondre aux questions proposées par le formateur. Veuillez ne pas suivre cette formation à plusieurs participants sur un même PC.

MÉTHODOLOGIE

Un « **Webinaire en direct** » se suit en groupe. C'est « learning-apart-together ». À un moment convenu, le professeur et les participants se connectent à un outil de vidéoconférence, chacun à l'endroit où il se trouve et avec son propre ordinateur. Grâce à la caméra, au microphone et à la fonction chat de cet outil, il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

Matériel didactique : PowerPoint.